



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance extraordinaire du conseil municipal  
le 8 décembre 2025 à 18 h 00 au 494, avenue Principale Saints-Anges

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
  - 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
  - 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Administration générale
  - 2.1 Adoption du budget 2026;
  - 2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2026-2027-2028;
- 3- Période de questions
- 4- Levée de la séance



Y VIVRE DONNE DES AILES

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saints-Anges, le 8 décembre 2025, à 19 heures,  
à la salle du conseil située au 494, avenue Principale.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - GREFFE
  - 3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 novembre 2025
  - 3.2 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement n°2026-01 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'exercice financier 2026
  - 3.3 - Adoption du second projet de règlement n° 2025-11 modifiant le règlement de zonage n°173 concernant les conteneurs et les entrées résidentielles
  - 3.4 - Adoption du règlement n°2025-08 modifiant le règlement de zonage n°173 concernant diverses dispositions.
  - 3.5 - Adoption du règlement n°2025-12 modifiant le règlement de zonage n°173 concernant la plantation et l'abattage d'arbres
  - 3.6 - Adoption du calendrier des séances
- 4 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 4.1 - Autorisation de paiement des comptes
  - 4.2 - État des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales
  - 4.3 - Renonciation à la rémunération de base et à l'allocation de dépenses pour l'année financière 2025 par la mairesse
  - 4.4 - Octroi de contrat - Vérificateur financier
  - 4.5 - Nomination du substitut pour siéger au conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce
  - 4.6 - Affectation de sommes provenant de l'excédent affecté pour le financement du projet du parc des loisirs
  - 4.7 - Affectation de sommes provenant du surplus accumulé non affecté à la suite des pluies abondantes
- 5 - AMÉNAGEMENT ET URBANISME
  - 5.1 - Rapport de l'inspecteur en bâtiment
  - 5.2 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme
  - 5.3 - Demande de dérogation - Propriété sise au 530, rue Fecteau, Saints-Anges correspondant au lot 6 268 827, du Cadastre du Québec.
  - 5.4 - Demande de dérogation mineure - Propriété sise au 242, route des Érables, Saints-Anges correspondant au lot 5 013 448, du Cadastre du Québec.
  - 5.5 - Autorisation de signer une offre d'achat - Lot 6 682 053
- 6 - LOISIRS ET CULTURE
- 7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1 - Renouvellement de l'entente pour le service animalier
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - TRAVAUX PUBLICS
  - 9.1 - Octroi de contrat - Fourniture et livraison de diesel blanc
  - 9.2 - Entente de déneigement avec la Municipalité de Sainte-Marguerite
- 10 - CORRESPONDANCE
- 11 - RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES
- 12 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 13 - CLÔTURE DE LA SÉANCE